

Concept de Parc Ilnu : initiative à développer

Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean

Résumé du projet

La création d'un parc ilnu constitue un projet structurant pour la région, particulièrement pour la communauté ilnu de Mashteuiatsh, qui aura de nombreux impacts positifs. D'abord, il constituera un véritable pôle d'attraction pour la clientèle locale et régionale, mais surtout internationale. Aussi, il permettra de diversifier l'économie locale et potentiellement, de créer plusieurs emplois durables de qualité. Le développement d'un parc ilnu permettra de célébrer le patrimoine culturel et naturel de toute la région tout en lui permettant de se positionner comme une destination touristique de renommée internationale. Un parc national a un pouvoir d'attraction indéniable. Alors, imaginez le potentiel d'attraction d'un « parc national autochtone ». Selon le programme régional ACCORD du gouvernement provincial, ce projet est LA cible régionale qui permettra d'attirer la clientèle internationale. Dans l'optique où la gestion de la Réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan, et conséquemment du futur Parc Ilnu, sera déléguée au Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, ce parc permettra aux familles inuatsh de continuer à vivre sur le territoire. Les différents modèles de parcs nationaux et de parcs autochtones dans le monde devront être répertoriés afin d'évaluer le modèle de gestion à privilégier. De plus, il est primordial d'inclure les communautés forestières avoisinantes dans le processus afin de maximiser les retours pour toutes les communautés. Des consultations publiques avec la communauté de Mashteuiatsh devront être prévues. L'analyse de potentiel récréotouristique permettra d'offrir des circuits d'interprétation, des expéditions et séjours innovateurs en milieu forestier. Le modèle de Parc Ilnu sera présenté sous la forme d'un plan d'orientation.

Détails du projet

Année ou période: 2009-2010

Coût du projet: 32 411\$

Partenaires financiers:

- Service canadien des forêts
- Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Classification dans le PRDIRT

Domaine d'affaire: Forêt

Enjeux principaux	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none"> • 2.2 La gouvernance accrue des Pekuakamiulnuatsh et des Essipiunnuat à la gestion du territoire et des ressources 	2. Dimension institutionnelle

Enjeux secondaires	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none"> • 3.5 Les retombées économiques pour les Pekuakamiulnuatsh et des Essipiunnuat 	<p>3. Dimension économique</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 4.1 L'occupation dynamique du territoire • 4.5 Le renforcement des capacités des Pekuakamiulnuatsh et des Essipiunnuat • 4.7 La protection des sites d'intérêts des Pekuakamiulnuatsh et des Essipiunnuat 	<p>4. Dimension sociale</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 5.3 Le respect du milieu de pratique des activités ancestrales (ilnu aitun) des Pekuakamiulnuatsh et des Essipiunnuat • 5.5 L'utilisation rationnelle des ressources que la « Terre Mère » met à la disposition des communautés autochtones 	<p>5. Dimension environnementale</p>